

Billet d'humeur de la semaine

Espoir

Oui, nous manquons de lits de réanimation mais uniquement car leur nombre n'a pas été augmenté depuis un an, car si le nombre de malades hospitalisés est important et continue une lente progression, nous restons encore loin des chiffres atteints de manière très rapide au printemps dernier.

Les raisons en sont simples et doivent permettre de relativiser la gravité de la situation. D'une part, la vaccination montre son efficacité chez les personnes les plus exposées, c'est-à-dire les plus de 75 ans, qui sont de moins en moins nombreuses à faire des formes graves nécessitant une hospitalisation. De ce fait les malades admis en réanimation sont plus jeunes mais la mortalité est bien moindre que lors des deux vagues précédentes.

Cela est aussi lié au fait que, même si nous ne disposons pas de traitement miracle, les techniques de prise en charge ont évolué et améliorent le pronostic des patients (oxygène à haut débit, corticoïdes contre l'inflammation et anticoagulant contre les thromboses). Le corollaire est que la durée moyenne d'hospitalisation en réanimation s'est allongée, ce qui renforce l'engorgement de ces services, mais plus de malades en sortent vivants. Il faut donc en finir avec le « catastrophisme » entretenu par certains, qui aggrave l'état de santé psychologique des plus fragiles alors qu'il faut au contraire redonner de l'espoir, en ouvrant le débat sur les véritables problèmes et les solutions possibles pour les surmonter.

Il s'agit premièrement d'exiger que le nombre de lits de réanimation soit augmenté de manière définitive pour atteindre au moins 8 000 lits, ce qui nous permettra d'envisager l'avenir à l'hôpital plus sereinement. Il est jouissif de constater que dans un récent rapport la Cour des comptes confirme le manque de lits de réanimation dénoncé depuis des années notamment par la CGT.

Deuxièmement, au-delà des effets d'annonce concernant la production de vaccins en France, nous ne pouvons nous satisfaire d'une simple sous-traitance de l'enflaconnage, **il est urgent d'obtenir immédiatement la levée des brevets et dans un deuxième temps la création d'un pôle public des industries de santé permettant d'avoir la maîtrise de la production de biens essentiels au quotidien et encore plus en période de crise.**

Dr Christophe Prudhomme

Le 6 avril 2021